**COMPETITIVITE RENAULT : Production France**

**Accord compétitivité 2013-2016 : des engagements non respectés**

**Contrat CAP 2020 : un accord de dupes.**

Le présent document a une ambition très limitée : vérifier si le nombre de véhicules assemblés, en 2016, sur les sites de Renault en France est conforme aux engagements pris dans le cadre de l’accord de compétitivité du 13 mars 2013 et de celui du 17 janvier2017.

* Le 13 mars 2013 un accord de compétitivité « ***Contrat pour une nouvelle dynamique de croissance et de développement social de Renault en France***» était signé par les partenaires sociaux au terme duquel «  *Renault se donne comme cible un volume de 820 000 véhicules fabriqués en France par an au-delà de 2016* ».
* Le 17 janvier 2017, un nouvel accord, CAP 2020, « ***contrat d’activité pour une performance durable*»** couvrant les années 2017-2019 lui succède.Dans celui-ci la Direction s’engage à produire en France, pour les 3 années de l’accord *un «  volume annuel moyen de production de véhicules au moins égal à celui de 2016 »* sans plus de précision sur le nombre de véhicules produit en France en 2016. C’est donc un blanc-seing que les syndicats signataires ont accordé au PDG de Renault alors même que la production 2016 ne sera connue qu’en mars

**CONCLUSION**

Dans un marché européen en croissance de 6%  (MTM Europe en progression de 16 à 17 millions de véhicules) la production du groupe Renault en France au terme de l’accord de compétitivité du 13 mars 2013 a été inférieure de 9,2% aux engagements de la Direction : 745 000 voitures (MTM Europe de 17 millions de véh) ald des 820 000 promises (MTM Europe de 16 millions de véhicules).

Les engagements pris par l’entreprise dans le cadre de l’accord de compétitivité du 13 mars 2013 ne sont pas respectés.

Dans ces conditions il serait légitime de s’interroger sur le bien-fondé de l’accord cap 2020, pour lequel les volumes de voitures produits en France sur les 3 ans à venir sont en deçà de la cible inscrite dans l’accord de mars 2013.

**Commentaires**

* L’accord de 2013 précise : « Renault se donne comme cible un volume de 820 000 véhicules fabriqués en France par an au-delà de 2016, dans le cadre d’une production, en Europe, tous constructeurs de 16 millions de véhicules »
* La production, effective, en France pour cette année 2016, aura été de 745 108 Renault pour un volume de 17 millions en Europe (source doc référence Renault) A iso production, l6 millions de véhicules MTM Europe, le réalisé atteindrait les 700 000 voitures !
* A iso production, l6 millions de véhicules MTM Europe, par rapport à l’objectif signé, le volume de production « *atteint fin 2016* » est au niveau de celui programmé *« à l’horizon 2016* » pour reprendre les termes du préambule
* La transition entre les deux accords peut-être relue voir [BLOG\Articles du blog\2017 01 08 Negociations RENAULT CAP 2020 RETOUR AUX 40 HEURES.pdf](file:///C:\Users\CLAUDE\Documents\Desktop\BLOG\Articles%20du%20blog\2017%2001%2008%20Negociations%20RENAULT%20CAP%202020%20RETOUR%20AUX%2040%20HEURES.pdf)
* Les signataires réalisent-il qu’entre l’objectif de fabriquer 820 000 voitures promis par l’accord du mars 2013 et le volume moyen (700 000 pour un MTM Europe de 16 millions de voiture à 745 000 avec un MTM réel de 17 millions), pris en compte par la direction dans l’accord de janvier 2017 c’est une ligne qui est sur la sellette ?

le 28 avril 2017 claude.patfoort@orange.fr Ancien salarié et militant CFDT de Renault